

FICHE DE POSTE

Enseignant référent

Personnel concernée

- Enseignant du premier degré, titulaire du CAPPEI ou d'un titre équivalent,
- Enseignant du second degré, titulaire du CAPPEI ou d'un titre équivalent
- Enseignant du premier ou du second degré engagé dans la formation CAPPEI ou qui souhaite s'y engager.

Cadre

Information et conseils sur la scolarisation des élèves en situation de handicap

- Coordination de la mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.
- Liaison avec les différents partenaires de PPS (Maison Départementale des Personnes Handicapées, parents, établissements scolaires, services spécialisés, IEN...)
- Appui aux équipes pédagogiques pour la mise en œuvre du PPS au sein des établissements scolaires des 1^{er} et 2nd degré.

Mission du poste

- Mise en œuvre de la continuité du PPS en collaborant régulièrement avec la MDPH et ses équipes pluridisciplinaires d'évaluation (EPE)
- Organisation et animation des Equipes de Suivi de la Scolarisation (ESS) en étant interlocuteur privilégié des responsables parentaux des élèves en situation de handicap
- Rédaction des comptes rendus d'ESS et diffusion à l'ensemble des partenaires
- Constitution et transmission des dossiers des élèves à l'Equipe pluridisciplinaire d'Evaluation et à la MDPH
- Proposition d'appui en tant que personne ressource pour toute question ou problème concernant le dossier des élèves dont il a la charge

Compétences attendues

- Bonnes connaissance des différents dispositifs de scolarisation 1^{er} et 2nd degrés
- Bonne connaissance des dispositions réglementant la scolarisation des élèves en situation de handicap (loi n°2005-102 du 11 février 2005)
- Bonne connaissance des besoins particuliers des élèves et des adaptations pédagogiques qui en découlent
- Sens de l'organisation et de la communication
- Sens de l'analyse
- Sens de la relation